|  |  |
| --- | --- |
|  | **Réunion du Bureau du S.D.E. du 22 octobre 2016**  **Compte-rendu et**  **relevé des décisions prises** |

Le Bureau s’est réuni le vendredi 22 octobre 2016, à 17 h 30, dans les locaux du Pic du Midi.

Etaient présents :

*Pour le Bureau* : M. Fortassin, Mesdames Boirie, Pourteau et Vergès ; MM. Armary, Dutour, Fourcade, Frossard, Guilhas, Laffaille, Laffont, Mur, Piron et Sempastous.

*Pour les services du SDE* : M. Rouch (Directeur), Dominique Alexandre, Jean-Luc Lavigne et Marie-Noëlle Mainguy.

Excusés : Mmes Bourdeu, Curbet, Durrieu, Mendès et Solles ; MM. Boubee, Dabezies, Lussan et Pelieu.

**Ordre du jour**

* *choix d’un prestataire pour le changement du logiciel métier SDE Tech ;*
* *choix des prestataires pour les études «réseaux de chaleur» ;*
* *entente régionale des SDE, convention régionale et salon Energaïa des 14 et 15 décembre 2016 ;*
* *partenariat SDE/Grand Tarbes pour la mise en œuvre de la transition énergétique ;*
* *RICE du Pic du Midi (suite au COPIL du 14 octobre : animation et communication de la RICE, fin du moratoire LED) ;*
* *point d’avancement sur les bornes électriques ;*
* *questions diverses*

Le Président laisse la parole à monsieur Sempastous qui remercie le Président d’avoir organisé la réunion au Pic, d’autant plus que 75 % du territoire appartiennent à la commune de Bagnères de Bigorre.

M. Rouch indique qu’il avait demandé à Nicolas Bourgeois de compléter la présentation sur le Pic du Midi. Ce dernier présente le projet de développement du Pic pour 2016/2019 (réhabilitation de l’Hôtellerie des Laquets, aménagement des terrasses, création de nouveaux espaces «musée», etc...). Il remercie également le Président et le Directeur pour l’investissement du SDE65 sur le projet de la RICE. M. Fortassin rajoute « la présidence conjointe SDE/Pic du Midi a aidé».

M. Rouch remercie à son tour Nicolas Bourgeois d’une part pour l’accueil qui a été réservé au SDE65, d’autre part pour le travail mené sur la RICE qui a permis d’apporter un autre regard sur l’éclairage. Si le SDE avait été seul, ce projet n’aurait pas pu aboutir. Il évoque les déplacements de Nicolas Bourgeois dans les Alpes du Sud, ses propres déplacements dans le Lot, les déplacements de Sébastien Vauclair, à travers l’association Pirene, en Aragon. La RICE du Pic du Midi fait ainsi des émules sur le territoire national et international.

La discussion se poursuit avec l’évocation des sujets qui seront abordés lors de cette réunion ainsi que le calendrier des réunions prévues jusqu’à la fin de l’année.

**La première question à l’ordre du jour** concerne le logiciel SDETech.

M. Rouch laisse la parole à Dominique Alexandre qui explique que bien que 38 dossiers aient été retirés, sûrement à cause de la lourdeur du cahier des charges, aucune société n’a répondu. En conséquence, la procédure a été déclarée infructueuse.

Il rajoute que le SDE65 s’est donc rapproché d’autres syndicats pour avoir des renseignements complémentaires. Il apparaît que la société CIIAT 33 est une société qui a déjà travaillé sur le même type de projet. Le SDE envisage donc une négociation. M. Rouch indique aux membres du Bureau les tarifs de développement : 60 000 € avec 6 mois de travail. Dominique Alexandre présente l’exemple du Syndicat des Landes qui a adopté cette solution. M. Fortassin demande au Bureau s’il y a des observations éventuelles avant d’engager la négociation. Le Bureau n’émet aucune remarque et une *délibération* sera donc prise en ce sens.

**Le deuxième marché à l’ordre du jour** concerne les réseaux de chaleur.

M. Rouch présente les résultats de cet appel d’offres. Un marché à procédure adaptée portant sur la réalisation de 2 études de faisabilité de réseaux de chaleur sur les communes d’Arreau et de Lourdes a été lancé le 26 septembre dernier. 9 bureaux d’études ont répondu, 7 offres déposées avec 1 offre hors délai pour la commune d’Arreau. Lors de l’examen des dossiers, il a été relevé une différence incroyable au niveau des prix, surtout ceux proposés par une société belge.

Il précise également que 2 prestataires, Cap Terre et Indiggo, ont déjà travaillé pour le compte du SDE sur les communes de Luz-Saint-Sauveur et Séméac. Leurs dossiers sont sérieux et ils possèdent de bonnes références. Afin de réaliser les 2 études simultanément, il propose d’attribuer une étude à chacun d’entre eux. Le Bureau approuve cette proposition *(délibération).*

**Le 3ème point concerne l’emprunt SDE 2016**

M. Rouch présente les résultats de la consultation. 5 banques ont été consultées. Après étude, la proposition de la Banque Postale, avec un taux à 0,84 % sur 15 ans, serait celle à retenir. Il explique qu’il ne faut pas attendre la fin de l’année à cause des règles bancaires. Il faut passer avant la clôture du budget. Le Bureau n’émet aucune remarque et une *délibération* est prise en ce sens.

Une discussion s’engageant sur la possibilité de négocier les emprunts en cours, M. Rouch rajoute que l’on ne changera pas les remboursements dus par les communes mais qu’il est possible de faire une « cagnotte » pour financer les projets. Le Président précise qu’il appartient au Bureau de «savoir si on le fait mathématiquement». Bruno Rouch propose de renégocier les emprunts de 2011, 2012 et 2013.

**M. Rouch présente ensuite le Pôle Occitanie**

Il rappelle le rôle de cette entente qui a pour but d’être l’interlocutrice de la Région. Il indique également que le Syndicat de la Haute-Garonne a souhaité rejoindre le pôle, qui sera constitué de 13 départements.

La convention avec la Région a également bien avancée. Le Président en profite pour rappeler la position de madame Delga qui y est très favorable.

M. Rouch présente le calendrier relatif à la signature des conventions ainsi que le lancement de l’entente lors du salon Energaïa qui aura lieu les 14 et 15 décembre prochains.

Il explique ensuite que le SDE65 est bien positionné pour assurer la présidence de cette entente la 1ère année, ce qui implique d’assurer la gestion du secrétariat, la participation à des salons, l’information aux communes... Ce travail sera à mener l’an prochain. Monsieur Fortassin espère que les collègues des autres syndicats seront d’accord. M. Rouch précise également qu’un vice-président sera également désigné le 2 décembre prochain pour l’alternance Midi-Pyrénées et Languedoc-Rousillon.

M. Rouch propose aux membres du Bureau qui le souhaitent de participer au salon Energaïa.

Concernant la participation financière du SDE65 et comme évoqué lors du Bureau du 16 septembre dernier, une convention avec Herault Energie sera signée *(délibération).*

Quant à la signature de la convention de partenariat avec la Région, elle aura également lieu le 14 décembre. Le Président invite également les membres du Bureau à y assister. Claudine Boirie et François-Jean Laffont souhaitent y participer.

**Le 5ème point porte sur le partenariat SDE/Grand Tarbes pour la transition énergétique**

M. Rouch en a parlé avec M. Reviller. Il faut actualiser le partenariat en cours.

A titre d’information, le SDE65 assure l’entretien de l’éclairage public des zones d’activités. Toutes les ZA sont d’intérêt communautaire puisque les agglomérations et les communautés de communes ne font pas partie du SDE.

M. Rouch propose d’établir une convention-cadre sur la maîtrise de l’énergie, qui ne sera signée qu’en 2017, du fait de la constitution de la future communauté de communes.

M. Fortassin fait remarquer que ce partenariat avec les communautés de communes est préférable au transfert de compétences pour maintenir les communes.

Le Bureau approuve et une *délibération* sera à prendre en ce sens.

**M. Rouch, pour le 6ème point, rappelle les conclusions du COPIL de la RICE qui a eu lieu le 14 octobre 2016**

Il informe les membres du Bureau de la levée du moratoire sur l’utilisation des LED sur la RICE du Pic du Midi.  
  
M. Sempastous précise que le dossier TEPCV concernant sa commune va être déposé ce mois-ci et la Mongie servira de territoire d’expérience.

En ce qui concerne la gouvernance de la RICE, M. Rouch évoque l’association éventuelle avec le Parc National des Pyrénées car le PNP travaille sur la dimension environnementale et le Pic sur les champs technique et d’observation.

Il propose donc la signature d’une convention tri-partite (SDE-Pic et PNP). Pour l’animation de la RICE, Nicolas Bourgeois resterait l’animateur et l’association Sciences en Bigorre sera sollicitée pour l’accompagner dans cette démarche d’animation *(délibération).*

Il rappelle le budget consacré à cette opération : 10 000 € de participation maximum du SDE et précise que la recherche de subventions complémentaires sera engagée.

En ce qui concerne les actions de communication, un des projets proposés concerne la création d’une « maison de la nuit » à Bagnères de Bigorre.

M. Rouch informe ensuite le Bureau du projet de labellisation «Star Light» pour la RICE. Au niveau international, il existe 2 labels, un délivré par l’association IDA (la RICE a déjà été labellisée) et le deuxième par l’association Star Light qui émane de l’Unesco. Ce dossier sera à monter avec l’association Sciences en Bigorre.

M. Laffont revient sur le Copil de la RICE. Il parle des interventions de MM. Soucaze et Vauclair sur la « trame sombre », rappelle que les trames vertes et bleues sont déjà validées et évoque les risques de blocages sur l’évolution du dossier par rapport à l’urbanisme et la bio-diversité.

Le Président répond en expliquant que si les maires veulent éteindre l’éclairage public, le SDE ne s’y oppose pas mais cela peut engendrer de l’insécurité. M. Rouch rappelle le contexte de la trame sombre en faisant mention de la loi Grenelle sur la préservation de l’environnement. François-Jean Laffont fait remarquer que la gestion de l’éclairage public est une première démarche pour les économies d’énergie.

Bruno Rouch indique qu’un retour sera fait sur l’étude expérimentale de trame sombre menée sur le département ainsi que sur les Pyrénées ariégeoises par le PNP.

**7ème point à l’ordre du jour : les bornes électriques**

Jean-Luc Lavigne rappelle que 85 sites sont à équiper. Le dossier a été retardé à cause des demandes de consuel. Les bornes implantées sur les zones de Pyrénia et de la Communauté des Communes du Canton d’Ossun seront les premières à être mises en service. Les badges sont délivrés via le site internet du SDE.

Il explique que 2 avenants techniques au marché des bornes électriques sont également à rédiger (type de borne et flocage). Une *délibération* est prise pour approuver ces avenants.

***Questions diverses « 1 »****: information du Bureau sur le renouvellement des concessions et l’évolution du taux de contribution des exploitants au FACE*

Le taux de contribution change suivant la production électrique. Sa diminution prise récemment par décret n’est qu’un réajustement. En ce qui concerne les crédits alloués à l’Electrification Rurale, ces derniers restent stables.

Au niveau national, la FNCCR travaille sur le renouvellement des concessions hydro-électriques.

***Questions diverses « 2 »****: conférence de la loi Nome*

La dernière conférence entre le SDE et les gestionnaires de réseau en application de la loi Nome a eu lieu en 2013. La Préfecture est d’accord pour que le SDE pilote celle qui se tiendra le 24 novembre prochain. M. Rouch demande à M. Fourcade, en tant que Président de la Commission Réseaux, d’y participer et de la présider.

***Questions diverses « 3 »****: label French Tech*

Le SDE65 fait partie des entreprises ayant obtenu ce label.

***Questions diverses « 4 »****: candidature du SDE à 2 concours*

M. Rouch explique qu’il a présenté la candidature du SDE à 2 concours qui sont les trophées Orquasi et la Gazette Pour Orquasi, les projets de la RICE et des travaux à Juillan sont concernés, pour la Gazette, il s’agit uniquement de la RICE.

Le Bureau approuve ces candidatures qui contribuent à faire connaître le service.

***Questions diverses « 5 »****:**calendrier du SDE pour la fin 2016*

M. Rouch présente le calendrier des différentes réunions qui se tiendront d’ici la fin de l’année.

Il informe les membres du Bureau de l’inauguration des travaux d’enfouissement des lignes BT et EP dans la commune d’Ourdis-Cotdoussan le 29 octobre 2016, à laquelle tout le monde est invité.

Une réunion d’information sur les LED est également organisée le 24 novembre prochain au SDE à la demande de M. Astuguevielle, en direction des maires de la CCCO.

***Questions diverses « 6»****:**rétrocession parcelle*

Par convention avec le SDE signée le 30 mai dernier, Enedis a restitué une parcelle lui appartenant, située sur le territoire de la commune de Gaillagos. Ce terrain n’étant pas exploitable par le SDE, le Directeur propose une rétrocession à titre gratuit à la commune. Le Bureau approuve cette proposition et une *délibération* est prise pour cela.

En conclusion, le Président remercie les membres du Bureau pour leur participation à cette réunion.

*La séance se termine à 18 h 45*

*PJ au présent compte-rendu :*

*diaporama - 8 délibérations*

Les Membres du Bureau, Le Président,

François FORTASSIN